

Aux :                   Gestionnaires aquatiques et sportifs  
                          Propriétaires et exploitants des piscines publiques du Québec  
                          Détenteurs et détentrices des certificats reconnus dans le règlement sur la  
                          sécurité dans les bains publics  
                          Moniteurs et monitrices, formateurs et formatrices, instructeurs et instructrices  
                          aquatiques et en sauvetage  
                          Clubs aquatiques des fédérations aquatiques

## **L'échéance des certificats reconnus dans le règlement sur la sécurité dans les bains publics**

Le présent communiqué est pour vous informer qu'après consultation avec la Croix-Rouge canadienne, division du Québec et l'Association des responsables aquatiques du Québec, la Société de sauvetage a établi une démarche auprès de la Régie du bâtiment du Québec afin de proposer une mesure exceptionnelle en ce qui a trait aux dates d'échéance des certificats reconnus dans le règlement sur la sécurité dans les bains publics du gouvernement du Québec.

Nous sommes pleinement conscients que la décision de fermer les piscines publiques a pour effet de retarder les formations pour le renouvellement des certificats au cours des prochaines semaines.

Par ailleurs, tant pour la Croix-Rouge canadienne que pour la Société de sauvetage, il est important de souligner que les contenus de formation et les dates d'échéance des certificats sont tributaires des normes et politiques nationales de nos organisations. Vous comprendrez par le fait même que nous tenterons d'arrimer le tout en fonction des réalités des différentes juridictions provinciales.

Dès que nous aurons des développements, nous publierons un nouveau communiqué afin de vous informer d'une part, de la mesure, ainsi que du processus qui sera établi, d'autre part, pour le renouvellement des certificats de nos organisations respectives, et ce, en fonction des délais qui nous seront accordés.

En cette période d'incertitude, il est d'autant plus important d'être bien informé afin de prendre des décisions éclairées pour le bien de nos organisations et du public. C'est pourquoi nos trois organisations suivent les recommandations ministérielles et de nos gouvernements.

Étant donné que la situation de la COVID-19 évolue d'heure en heure, il importe de considérer régulièrement le niveau de risque et de prendre des décisions qui tiennent compte de plusieurs facteurs rattachés aux impacts probables, le tout, dans l'intérêt de l'ensemble de nos membres et du public. Nous demeurons en lien avec les autorités gouvernementales et nous allons continuer de vous tenir informés de tout changement significatif.

-30-

Source pour la SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE  
Anne-Marie Francoeur, amfrancoeur@sauvetage.qc.ca

Source pour l'ARAQ  
Lucie Roy, lroy@piscinesdrummondville.com

Source pour la CROIX-ROUGE CANADIENNE  
Michèle Mercier, michele.mercier@croixrouge.ca